

COLLÈGE SAINT-VINCENT

DOA - PREMIER DEGRÉ

2026-2027

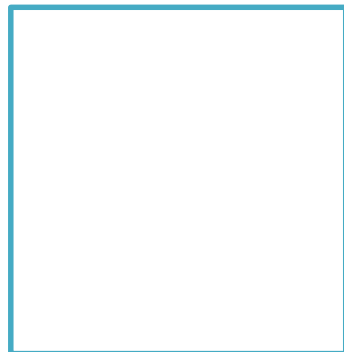


Projet éducatif et pédagogique

Projet d'établissement

Collège Saint-Vincent

1er Degré



LE PROJET EDUCATIF DU COLLEGE SAINT-VINCENT

Il est la pierre angulaire du Collège. Elaboré par une communauté éducative « en recherche », le projet est la référence pour chacune de ses composantes.

D'où son intitulé :

Notre Projet

Etudiants, éducateurs, parents, professeurs ...

Si ... nous accueillons chacun tel qu'il est,

nous suscitons l'enthousiasme et la coopération,

nous respectons les diverses démarches de la foi,

nous développons la vie intérieure et la recherche spirituelle,

nous allons aux sources de la Bible et de l'Humanisme,

nous écoutons la voix des témoins vivants de l'Evangile,

nous pratiquons la cohérence entre nos actes et nos paroles ;

Si ... nous apprenons à « être plus », plutôt qu'à « avoir plus »,

nous acceptons nos limites et celles des autres,

nous développons une logique d'apprentissage où l'erreur ne serait qu'un tremplin vers la maîtrise du savoir,

nous émettons des critiques et des jugements constructifs,

nous nous donnons des temps de parole et de créativité,

nous cultivons aussi des valeurs physiques et affectives,

nous découvrons la gratuité de l'effort, la joie de la réussite, le secret de l'espérance ;

Si ... nous apprenons à nous connaître en cheminant ensemble,

*nous apprenons à communiquer, dialoguer et écouter en vérité,
nous respectons la personne et les biens d'autrui, ainsi que les biens
collectifs,
nous découvrons les richesses du travail en équipe,
nous nous sentons, en tant qu'aînés, responsables des plus jeunes,
nous collaborons à des projets de solidarité et de convivialité,
nous évaluons régulièrement notre action ;*

Alors, notre Collège sera promesse d'avenir pour chacun.

Collège Saint-Vincent

1er Degré



Projet
pédagogique

« Si tu veux tracer
ton sillon droit,
accroche ta charrue à
une étoile ! »



L'ÉCOLE

L'école, lieu de savoir et d'héritage ...

L'école est un lieu de vie pour le jeune, mais elle l'est sur un mode particulier : celui du **rapport au savoir et à l'apprentissage**. Sans en avoir le monopole, l'école a pour devoir de lui proposer des connaissances, de l'aider à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des savoir être qui contribueront à relier le jeune à la société. Elle fera ainsi accéder la génération montante à une mémoire et à des références collectives, l'éduquant concrètement, par son organisation quotidienne, à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun. En cela, elle collabore, chaque fois que c'est possible, avec les familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela implique, dans l'enseignement catholique, entre autres, la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de **liberté et sens possible** de la vie pour l'homme engagé dans l'œuvre de création.

L'école, lieu de sens ...

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solidement acquises si elles ont été construites ou au moins perçues dans leur **contexte** et leur **histoire** et situées dans le **système** dont elles font partie. L'élève en saisira d'autant mieux la signification et la nécessité qu'elles proposent des réponses à ses questions, qu'elles lui permettent de résoudre des problèmes, qu'elles sont articulées, par des liens cohérents, à des pratiques ou à des savoirs déjà installés et qu'elles lui donnent finalement de mieux comprendre le monde.

L'école, instrument d'insertion ...

Les savoirs et techniques transmis par l'école doivent être régulièrement **actualisés**. C'est seulement si elle s'ouvre aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines que l'école pourra prendre en compte le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Les **technologies nouvelles** - notamment de communication -, la pratique adéquate du **stage** ou de l'**alternance** seront mises au service de stratégies de formation appropriées aux besoins divers des jeunes.

LES ENSEIGNANTS

Par des enseignants reconnus comme acteurs essenÄels ...

Quel que soit l'angle à partir duquel on envisage le projet pédagogique que l'école secondaire catholique se donne, il faut mesurer le rôle et la place indispensables qu'y prennent les enseignants. Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leurs réalités, aux prises avec leur projet de vie et d'apprentissage. C'est bien par les enseignants que les grands objectifs de l'enseignement se trouvent concrètement poursuivis.

L'importance de la tâche dit assez que les enseignants, les éducateurs, les directions sont au sein de l'école **de réels acteurs**



politiques de la société. C'est leur dignité de se forger une culture du métier renouvelée, participative, en intelligence critique avec la société entière qui doit les reconnaître et leur faire confiance.

Par des enseignants qui analysent ce qui change dans leur fonction et dans l'apprentissage et en Ärent les conséquences...

Cette culture professionnelle peut être vécue dans un sentiment de fierté et d'appartenance. Elle permettra que se développent en chacun de nouvelles capacités d'analyse portant sur les changements de sa fonction et sur les démarches d'apprentissage qu'il met en œuvre. Elle trouvera des expressions concrètes à travers le projet d'établissement.

Le métier change. Il implique sans doute, progressivement, un exercice plus collectif et une place à faire à de nouvelles méthodes. Il appartient aux enseignants d'en inventer les chemins. Il reste cependant que la relation pédagogique implique un engagement singulier de chaque enseignant, appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action.

Par des enseignants qui peuvent bénéficier d'une formation continue et de temps d'échanges ...

La cohérence, l'existence même du projet pédagogique que les enseignants traduiront en actions concrètes dans le projet d'établissement supposent que se développe une formation continue praticable et que se mettent en place des lieux et des temps d'échanges professionnels effectifs entre enseignants.

L'ÉLÈVE

Pour un élève autonome, qui dialogue et s'exprime ...

Dans le processus d'appropriation des compétences, des savoirs et des techniques, on privilégiera les méthodes qui favorisent l'**autonomie** de l'élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d'apprendre progressivement par lui-même. On visera, de cette manière, la construction d'un **jugement personnel** ainsi qu'une auto-évaluation référée à des critères pertinents, conscients et convenus.

Une place centrale sera faite au **questionnement**, qui évite tout dogmatisme, à la dialectique qui confronte les points de vue, à la résolution de problèmes, qu'ils soient présents dans la réalité ou proposés à la curiosité des esprits.

Le jeune maîtrisera d'autant mieux son apprentissage que celui-ci aura été le fruit d'un dialogue et d'une **interaction constante** avec autrui : maîtres, condisciples, auteurs du passé. La formation conçue ainsi dans sa dimension d'œuvre collective et réciproque comprendra aussi la relation aux experts, aux documents, matériaux et instruments de référence ...

On perçoit l'importance que revêt dans ce cadre la maîtrise de la **langue d'enseignement**, orale et écrite, comme outil permanent de découverte de soi, des autres, du monde et comme instrument de communication, de développement de la pensée analytique, de l'intelligence critique et de l'esprit de synthèse autant que d'intégration sociale et de créativité.

Dans cette conception de l'apprentissage, la dimension affective ne peut être négligée, non plus que le rôle du désir, de l'émotion, des empathies.

La part faite à l'intériorité et à la sensibilité esthétique et, à partir d'elles, une large ouverture à la dimension du bien et du beau et aux voies de l'expression artistique ne pourront qu'approfondir la conception globale que le jeune se fera de l'humain.

Pour un élève reconnu dans sa différence et soutenu dans son projet de réussite ...

Cette approche de l'apprentissage engage à prendre en considération la différence des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socio-culturels. Il n'y a ni voie unique ni système-miracle. La bonne méthode est plurielle : c'est elle qui fait progresser et réussir, qui respecte la personnalité de l'élève ... et du maître, sans négliger pour autant les efforts de standardisation des objectifs et des compétences évaluables au terme du degré ou des études secondaires.

Pour un élève orienté dans le respect de ses aptitudes et des exigences de la société ...

Cette standardisation équilibre et complète la différenciation des moyens d'apprentissage. Elle met pratiquement l'école et ses différents acteurs - enseignants et apprenants solidaires - devant une obligation de résultats. L'effort de démocratisation des études, qui a déjà permis l'accès des études secondaires à l'ensemble de la population, doit viser l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cette visée féconde situe l'ensemble de la scolarité obligatoire dans une perspective qui favorise l'**orientation** de l'élève et la maturation de son **projet personnel**, plutôt que dans une perspective de sélection par l'échec.

Doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'**égalité des chances** en assurant à certains un surcroît d'attention et de moyens, à d'autres, par contre, des performances à

leur mesure et, à tous, des défis, c'est dans cette vision démocratique que l'école visera l'égalité des résultats.

Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera apportée aux vrais "démunis économiques" et, sans rien brader, aux difficultés qui peuvent perturber leur relation à la culture scolaire et aux savoirs.

Il conviendra en outre d'aborder le public de l'enseignement spécialisé avec toute la différenciation nécessaire sur le plan pédagogique. Tout sera mis en œuvre à tout niveau pour intégrer le jeune scolairement, socialement et, chaque fois que possible, pour le préparer à une profession.

LA SOCIÉTÉ

Vers une société solidaire ...

Cette tension vers l'obligation de résultats, qui vise l'exhaussement du niveau de culture et de compétence de l'ensemble de la population, exige un climat de **coopération** et de **solidarité**, initiation à la vie en société. Elle implique la conviction que tous peuvent réussir, et en même temps que rien ne s'obtient sans effort. Elle demande l'entr'aide, la coopération et une saine émulation. Faire l'expérience de l'intérêt commun dans l'apprentissage peut entraîner une valorisation du travail en équipe où une réussite partagée transcende rivalités et concurrences.

Vers une société qui valorise ...

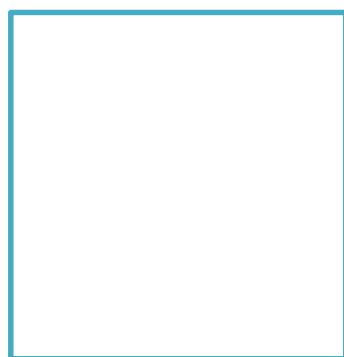
Là aussi le **respect des différences**, l'écoute, la mise en valeur de la variété des talents, la patience, la constance devant la diversité des maturations intellectuelles et affectives seront les gages du succès. L'échec lui-même, s'il devait avoir lieu, pourrait avoir un sens à condition d'être compris par le jeune, d'être accompagné et surtout "positivé".

Ces pratiques, vécues dans la difficulté bien réelle de publics de plus en plus hétérogènes, appellent nécessairement au cœur même de la classe et de l'école, conçues comme un lieu de construction active de soi et de socialisation, des règles de vie en commun, une habitude du respect réciproque, le **refus de la violence** et une progressive intériorisation de la **loi**. Les règles de vie qui traduisent celle-ci dans la vie scolaire quotidienne doivent être claires, cohérentes, autant que possible conçues ensemble, connues de tous, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience collective, son **apprentissage de la citoyenneté adulte**. Respect de soi et respect d'autrui s'articulent en pratiques citoyennes, lorsqu'on apprend ensemble.

Règles de vie communes et apprentissage collectif trouveront d'autant mieux leur équilibre qu'on y aura fait place au corps, au sport, à la gestion du stress et à l'éducation à la santé.

Collège Saint-Vincent

1er Degré



Animés par le Projet Pédagogique émanant de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique et soucieux de rencontrer quotidiennement le Projet Educatif de nos Etablissements, les membres du Conseil de Participation ont élaboré ce Projet d'Etablissement qui, dans les axes spécifiques complémentaires, suggère la mise en œuvre d'objectifs concrets.

De la sorte, ils ont l'espoir de :

- Participer à la promotion d'un enseignement de qualité ;
- Favoriser chez les élèves à la fois un développement équilibré des personnes et une maîtrise correcte des connaissances et des compétences indispensables à leurs projets futurs ;
- Créer, en référence au Message du Christ, de véritables communautés de vie, dans le respect des personnes et la responsabilité citoyenne ;
- Développer des synergies concourantes à un redéploiement harmonieux et riche de potentialités ; le C.E.S St-Vincent, composé de trois établissements scolaires, ayant résolument opté pour un Conseil de Participation unique.

Comme le prévoit le Code de l'enseignement, une évaluation annuelle sera réalisée afin de dresser « un état des lieux » qui tiendra compte des résultats positifs, des améliorations possibles ou souhaitables et des priorités qui pourraient apparaître.

Le projet s'articule autour de six points :

- Projets d'ordre pédagogique et éducatif.
- Projet d'ordre relationnel.
- Projet concernant la santé et le sport.
- Projet d'ordre spirituel et culturel.
- Projet concernant les composantes du CES.
- Projets d'ordre matériel.

I. PROJETS D'ORDRE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF

1. Projet pédagogique

Prodiguer un enseignement d'élite... sans élitisme

Nous visons à l'excellence... tout en favorisant une attention privilégiée aux élèves plus faibles et en intégrant, selon les possibilités, des élèves issus de l'enseignement spécialisé. Avec compétence, passion et ouverture, les enseignants sont soucieux de fournir à tous les élèves une bonne formation générale, technique ou professionnelle dans un esprit d'exigence et de rigueur.

Cette attention et ce souci sont facilités par la constitution, dans la mesure du possible, d'équipes professorales soudées et l'entretien de l'esprit d'innovation. Ils sont soutenus par la fréquence des bulletins (5 ou 6 par année scolaire) qui évaluent l'apprentissage de l'élève et apportent les commentaires constructifs qui nuancent ce que les résultats chiffrés peuvent comporter d'excessivement rigide.

Au 1er degré, l'élève pourrait être amené à suivre une année complémentaire, si nécessaire, en fonction de ses besoins d'apprentissage. A l'issue de ce degré, le Conseil de classe oriente l'élève et le guide dans la construction de son projet de vie scolaire et professionnelle.

Reconnaitre que l'école n'est pas ou plus un microcosme isolé

Elle fait partie d'une société dont les enjeux institutionnels, socio-politiques, économiques, etc... sont tellement complexes. Et pour beaucoup de jeunes, l'école n'est plus qu'un lieu de vie parmi d'autres, et n'en est pas nécessairement le prioritaire.

Pour ces raisons, la politique générale sera de prendre en compte l'être humain dans son entièreté, et non seulement l'élève.

En réponse, la Communauté Educative dans sa totalité veillera à faire de l'élève « l'acteur principal et le premier bénéficiaire » de sa propre formation.

Les outils nécessaires à cette pédagogie de la réussite sont :

A. Au niveau de l'élève :

- Favoriser l'intérêt pour l'acquisition des savoirs et la maîtrise des compétences ;
- Renforcer l'autonomie dans la prise en charge de son propre développement ;
- Faciliter l'accès à des services extérieurs tels que le P.M.S;
- Développer la capacité de l'élève à s'ouvrir à son environnement en promouvant la pratique des stages dans l'enseignement qualifiant.

B. Au niveau des parents :

- Développer l'intérêt pour l'orientation et la formation de leur enfant ;
- Encourager le travail ;
- S'assurer auprès de leur enfant de l'application des valeurs proposées par l'école.

C. Au niveau des enseignants :

- Continuer à pratiquer l'apprentissage individualisé ;
- Diagnostiquer rapidement et après une réflexion attentive et nuancée « ce qui ne va pas chez l'élève » ;
- Porter une attention soutenue à l'élève en difficulté, organiser la remédiation... ;
- Développer différentes formes de coordination :
 - Que ce soit entre professeurs d'une même discipline en vue d'harmoniser les apprentissages ;
 - Les exigences et le choix de manuels scolaires communs d'une part, et afin d'assurer une cohérence de formation au cours des années d'études successives d'autre part ;
 - Que ce soit entre professeurs de disciplines différentes au sein des Conseils de classe pour multiplier les angles d'approche de l'élève et favoriser ainsi une meilleure prise en charge ;
 - En partenariat avec les écoles fondamentales, assurer le continuum pédagogique (échanges de documents, concertations, ...).

- Utiliser davantage les multimédias comme support des cours, des outils de documentation, des instruments de remédiation.
- Pour les cours de langues, recourir aux méthodes actives, continuer à favoriser les séjours dans les pays parlant les langues enseignées, développer les échanges linguistiques.
- Préférer l'emploi de syllabus et de manuels scolaires au recours systématique à la photocopie.
- Avoir le souci d'orienter l'élève au-delà du cycle secondaire en poursuivant l'information et les actions telles que « opération carrières ».

La mondialisation de l'information par le biais du MultiMedia est quotidienne

L'informatique est maintenant bien présente dans nos établissements scolaires. Le développement des moyens informatiques et des techniques de communication et leur utilisation systématique dans la société n'est plus à démontrer.

Nos établissements ne sont pas restés insensibles à ce mouvement d'autant plus qu'une aide importante leur a permis d'obtenir matériel et formation de base dans le cadre d'un projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le matériel adéquat a été mis en place et est remplacé régulièrement s'il devient obsolète. Des « personnes-ressources » en surveillent le bon fonctionnement.

A l'école, les élèves sont de plus en plus initiés à la pratique du travail sur ordinateur. Cette initiation est importante parce que tous ne disposent pas à domicile d'un ordinateur et de l'accès Internet. Or, l'outil informatique est devenu presque indispensable dans le cadre de la recherche documentaire et de la présentation attrayante des travaux.

L'utilisation des TIC (technologies de l'informatique et de la communication) est à encourager à tous les niveaux.

2. Projet éducatif

Le C.E.S Saint-Vincent veut vivre, au sein de l'ensemble de sa communauté, comme valeurs éducationnelles prioritaires :

- Le respect de l'intégrité physique et psychique de l'autre, qu'il s'agisse d'élèves, de professeurs, d'éducateurs ou de parents ;
- L'éducation à la non-violence et à la résolution pacifique des conflits ;
- La lutte contre l'exclusion, le racisme, le dénigrement de l'autre ;
- Le refus de toute forme de pression morale ou physique, de chantage ou de racket ;
- La promotion du cadre de vie par le respect du matériel et des locaux mis à la disposition de la communauté éducative, et plus largement par le respect de l'environnement ;
- L'apprentissage des règles sociales favorisant un climat positif et serein (politesse, discipline) ;
 - A cet égard, le Règlement d'Ordre Intérieur des établissements développe, en son chapitre IV « La vie au quotidien », les règles de vie à l'école, les services mis à disposition et les contraintes inhérentes à la vie en communauté.
- L'autonomie de l'élève, mais aussi la solidarité et l'entraide. Plus largement, éduquer à la démarche citoyenne ;
 - Dans cette optique, des élections de représentants d'élèves sont organisées dans chaque classe. Les conseils d'élèves sont chargés d'établir des projets et de les mener à bien avec la direction.
- Le dialogue entre toutes les composantes de la communauté éducative ;
- L'animation des anciens élèves et leur implication, pour ceux qui le souhaitent, dans divers événements qui leur seraient ouverts et la création d'une communauté « Saint-Vincent » intergénérationnelle.

L'épanouissement, la compréhension, les rencontres, le respect, l'intégrité, sont autant de valeurs et de vertus qui permettent d'atteindre ces objectifs. Cela s'applique aussi bien au quotidien, autour de soi, que lors d'un projet humanitaire ou autre. Nos établissements

seront promoteurs d'informations tant dans les cours que lors des campagnes organisées par des organismes sérieux et représentatifs ou par l'Association de Parents. Les problématiques des assuétudes, de l'éducation affective et à la santé retiennent toute notre attention.

Toute occasion sera exploitée pour rappeler les notions de respect :

- de l'intégrité physique et psychique des personnes, quelles qu'elles soient,
- de l'environnement,
- du matériel.

Les valeurs éducatives prioritaires doivent être portées conjointement par les éducateurs, professeurs, directions, parents et élèves. Les éducateurs, dans la mesure où les responsabilités leur sont confiées par niveau d'étude, pourront porter cette tâche davantage afin de favoriser une relation humaine plus profonde entre tous.

II. PROJET RELATIONNEL

L'école est un lieu de communauté. Il y aura autant d'égard pour le respect du bien-être commun que pour le respect de chaque personne. Il est important que cette dimension relationnelle soit reconnue dans notre C.E.S, au même titre que la dimension pédagogique. Nous voulons que règne, dans notre C.E.S, un climat de bonne communication, d'ouverture à l'autre, sans élitisme, et ce à tous les niveaux :

- Entre les trois directions vis-à-vis des membres du personnel,
- Entre directions et professeurs vis-à-vis des parents (existence de contacts fréquents),
- Entre professeurs par le brassage entre anciens et nouveaux,
- Entre directions, professeurs, éducateurs vis-à-vis des élèves au sein des activités scolaires et extrascolaires, par l'accueil de tous les élèves et l'acceptation de leurs différences,
- Entre élèves par le parrainage (ou tutorat), au sein des internats, par la mise sur pied d'initiatives sociales, spirituelles ou récréatives, par l'organisation de stages, sessions ou retraites.

Pour que ce climat reste la référence de notre C.E.S. nous voulons continuer à :

- Favoriser les rencontres, susciter des « parents-relais », valoriser le travail en équipe du Conseil de Participation ;
- Combattre le dénigrement, l'exclusion, le racisme, qu'ils soient inspirés par des raisons sociales, physiques ou scolaires en formant à la découverte de la sensibilité de l'autre, en aménageant des temps et des lieux de rencontre, en développant les stages relationnels et les retraites, ...

Notre priorité est de construire des ponts, de réfléchir en commun, de rassembler les composantes de la communauté éducative.

III. PROJET CONCERNANT LA SANTE ET LE SPORT

« Mens sana in corpore sano »

Le sport est perçu comme facteur de formation, d'épanouissement, de dépassement de soi et d'ouverture avant d'être lieu de compétition. Il favorise la bonne santé de nos élèves.

Le C.E.S Saint-Vincent est doté d'une solide réputation sportive. Elle est la résultante d'une tradition, d'une volonté éducatrice de la part des responsables précédents et de l'existence d'une remarquable infrastructure. Le travail des professeurs et des responsables actuels, l'existence d'un véritable esprit sportif et le souci de veiller à permettre l'usage des installations au plus grand nombre d'élèves ne peuvent qu'asseoir cette réputation.

Concrètement, nos points forts sont :

- Les cours d'éducation physique se donnant dans de bonnes conditions (piste d'athlétisme, halls sportifs, terrains de sport, ...) ;
- L'existence des « Humanités Sportives », l'organisation de Sports-Etudes » ;
- La participation massive aux activités diverses de la FRSEL (Fédération Régionale du Sport dans l'Enseignement Libre) ;
- Les activités ponctuelles telles que le cross de la Saint-Nicolas, la soirée natation des sections sportives, stage de ski, VTT, ...

Le C.E.S accepte également de promouvoir les pratiques sportives au sein de la communauté locale en mettant ses installations à disposition de diverses associations, le soir et le week-end, et en permettant l'organisation, durant les vacances scolaires, de camps ou stages sportifs.

Pour l'avenir, nous veillerons tout spécialement à :

- Poursuivre l'information et la réflexion sur les assuétudes et la banalisation de la consommation d'alcool ou de drogues et dénoncer leurs effets pervers ;
- Soutenir les actions décourageant le tabagisme dont la recrudescence, tant chez les jeunes (les « de plus en plus jeunes ») que chez les adultes, nous inquiète.

L'interdiction légale de fumer dans les écoles et les internats est un incitant à la réflexion.

IV. PROJETS D'ORDRE SPIRITUEL ET CULTUREL

Les activités culturelles et spirituelles offrent par excellence un épanouissement de l'esprit. Elles doivent être accessibles pour chacun, quels que soient les moyens, les niveaux ou les options d'études.

1. Projet spirituel

Dans l'histoire de nos établissements, on retrouve une volonté constante de favoriser et d'organiser des moments d'intériorité et de réflexion. Que ce soit lors des pèlerinages, de retraites ou grâce à des témoignages de personnes extérieures à l'école. Ces activités continueront à s'intégrer au calendrier scolaire des années futures.

Nous souhaitons que ces démarches d'intériorité et de prise de conscience se concrétisent chez nos élèves par la prise en charge de projets humanitaires annuels.

La valorisation du rôle de l'équipe de Pastorale Scolaire ne peut être que bénéfique dans ces démarches. Elle est le lieu d'échanges fraternels et d'animation de notre communauté.

2. Projet Culturel

Une des missions de l'école est de favoriser l'accès à la culture pour tous ses élèves. Le projet culturel doit se vivre au niveau du cours dans la classe, au niveau de l'école, et en dehors de l'école.

- Au niveau du cours :
Dépassant le concept de « culture générale », l'enseignant sensibilisera ses élèves à la culture mathématique, scientifique, informatique, aux cultures étrangères ainsi qu'à la connaissance des différentes traditions.
- A l'intérieur de l'école :
L'importance d'une bibliothèque, accessible à tous, lieu privilégié de consultation, de compréhension et de manipulation des données est indiscutable.

L'accès aux médias - journaux, hebdomadaires, périodiques, internet, télévision - doit être favorisé.

L'éducation au sens du « beau » peut s'inscrire dans la promotion d'un cadre de vie agréable (propreté et décoration des locaux).
- En dehors de l'école :
Les activités extrascolaires doivent être un accompagnement du cours. Elles peuvent être nombreuses et variées (concours inter-écoles, visites de musées, expositions, entreprises, spectacles, classe de découverte, démarches citoyennes, activités ludiques).

Le projet culturel doit toucher tous les élèves, quel que soit le degré, quelle que soit la section.

Ce souci de démocratisation culturelle suppose :

- La prise en compte de l'aspect financier de l'accès à la culture ;
On peut réduire l'investissement financier en important la culture dans l'école (accueil d'expositions, invitation d'artistes, acteurs, musiciens,...)

- L'implication des parents tant du point de vue financier que du point de vue organisationnel ;
- La participation des élèves tant pour proposer que pour organiser des activités. Permettre la nécessaire publicité aux initiatives, avalisées par la direction, provenant des Conseils d'école.

D'une manière générale, les directions veilleront à l'équilibre d'ensemble en ce qui concerne :

- La répartition des activités tout au long de l'année,
- L'accès de tous les élèves aux activités culturelles,
- L'aide financière à apporter à certains élèves dans des situations matérielles difficiles.

V. PROJET CONCERNANT LES COMPOSANTS DU CES

Les internats « Saint-Vincent » (pour garçons) et des « Ormes » (pour filles) constituent une spécificité du C.E.S St-Vincent.

Ils assurent aux jeunes qui leur sont confiés :

- Un bon encadrement en mettant l'accent :
 - sur le respect de soi-même,
 - sur le respect de l'autre, du matériel, des infrastructures,
 - sur les exigences qu'impose une vie en collectivité ; respect des normes et des règles de vie,
 - sur l'apprentissage progressif à l'autonomie comportementale,
 - sur le développement culturel et la pratique des sports.
- Un cadre d'étude approprié et adapté aux différents âges. Une attention toute particulière sera donc portée aux résultats scolaires par les éducateurs et responsables d'internat, en collaboration avec les parents et les professeurs.

L'organisation du premier degré, sur un site propre, favorise la sécurité des élèves lors de l'entrée dans le secondaire.

L'organisation du CES sur plusieurs sites aide au maintien de la capacité d'accueil, du souci de l'élève, de manière à bénéficier des avantages d'un grand groupe scolaire, tout en minimisant les inconvénients.

VI. PROJET MATERIEL

On ne peut nier que la qualité de l'environnement contribue au bon fonctionnement d'une entreprise. Il en va de même dans tout établissement scolaire. Depuis de nombreuses années, le pouvoir organisateur veille à mettre à la disposition des écoles les moyens en mobiliers et en infrastructures pédagogiques ou sportives.

A cet égard, notre politique d'action se situe à un double niveau :

- Rester attentif à la préservation et à l'amélioration des moyens mis à disposition ;
- Responsabiliser chaque utilisateur, qu'il soit enseignant ou élève, afin d'utiliser au mieux tout cet investissement commun.

Par ailleurs, le coût d'une année scolaire est une charge non négligeable dans le budget des familles. Il convient de bien évaluer le coût de ce qui est imposé afin d'éviter toute dépense discutable voire inutile.



COLLEGE SAINT-VINCENT

Premier degré

**Rue Neuve, 51
7060 Soignies**

067 49 36 30

www.ces-st-vincent.be